pellier, diſtribuera le 30 Avril de l'année prochaine 1767, dans une Aſſemblée publique, un prix fondé par M. Saunier, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel, Conſeiller d'honneur & ancien Procureur Général de la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Languedoc, l'un des Académiciens, que la variété de ſes connaiſſances & l'amour du bien public ont toujours diſtingué.

Ce prix eſt une médaille d'or de la valeur de trois cents livres, deſtinée à l'Auteur, qui au jugement de la Compagnie, aura le mieux traité le ſujet ſuivant.

Donner la meilleure maniere de faire l'huile d'olive; expliquer chymiquement comment cette huile ſe rancit, & fournir les moyens de corriger & de prévenir ce défaut.

Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, ſeront admiſes à concourir pour ce prix; on n'excepte que celles qui compoſent la Société Royale.

Les Aſſociés étrangers ne ſont point compris dans cete exception, non plus que les Correſpondans de la Compagnie; ainſi les uns & les autres auront la liberté de concourir.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſques au dernier jour de cette année 1766 incluſivement: ils pourront être écrits en Français ou en Latin.

Les Auteurs y mettront ſimplement une deviſe, mais, pour ſe faire connaître, ils y joindront dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualités, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les paquets ſeront affranchis de port, & adreſſés à M. DE RATTE, *Sécretaire perpétuel de la Société royale des Sciences, à Montpellier.*

ÉTAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages, du 15 Mars au 15 Avril dans les* GÉNÉRALITÉS *de Bordeaux & de Limoges, & pendant le mois de Mars dans celles de Montauban & de Pau.*

BORDEAUX.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	f.	d.
Agen.	25	8	
Bazas.	29*	15	10
Bergerac.	25	13	6
Blaye.	20*	14	
BORDEAUX.	27	16	8
Caſtel Jaloux	27	10	
Condom.	25	1	7
Libourne.			
Marmande.	27		
Monffauquin	27	10	
Nerac.	25	6	7
Nontron.	22	11	3
Perigueux.	26	16	3
Sarlat.			
Ste. Foy.	24		
Villeneuve.	28	16	6

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	26	1	4
Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	9	16	6
Foin le quint.	2		3
Paille le q.	1	2	5

LIMOGES.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	f.	d.
Angoulême.	24	13	6
Bourganeuf.			
Brive.	25*	15	6
LIMOGES.	19*	10	
Tulle.	20	11	3

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	12	7
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	6	2	5
Foin le q.	1	6	
Paille le q.		13	9

MONTAUBAN.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	f.	d.
Cahors.	24	14	
Cauſſade.	27		
Figeac.	22	15	2
Gourdon.	24		1
Lauzerte.	25	16	6
Milhau.	30*		
Moiſſac.	24	1	3
MONTAUBAN.	22	17	8
Murdebarrez.	20*	6	1
Rhodez.	25		
Ste. Affrique.	26	11	5
St. Antonin.	23	15	9
Villefranche.	21	13	6

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	24	10	1
Pain la liv.		2	6
Avoine le ſ.	7	6	4
Foin le quint.	1	19	8
Paille le q.		17	2

PAU.

LIEUX les Marchés.	PRIX. l.	f.	d.
Auch.	24	13	5
Bayonne.	24	15	6
Dax.	25	3	6
Fleurance.	20		
Iſle Jourdain.	25	1	1
Layrac.	21	15	
Mauleon.	25*	17	6
Mirande.			
Mont de-mar.	24		
Montrejau.	23	7	
Muret.	20	10	
Oleron.	25	1	
PAU.	24	6	6
S. Jean-Pied.	24		
S. Sever.	16*	19	
Sauveterre.	24		
Tarbe.	25	6	3

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	23	8	6
Pain la liv.		2	8
Avoine le ſ.	11	9	3
Foin le q.	1	18	7
Paille le q.		18	8

§. II.

AVIS (a).

Dans la feuille N°. 20 de la Gazette, page 159, on demande les moyens de détruire une plante auſſi incommode qu'abondante dans les prairies, dans les bas fonds frais & aquatiques, nommée *cauda equina*, queue de cheval ou de renard, eſpèce de prele qui pivote à 5 pieds & plus en terre.

On renvoie à la méthode indiquée dans la Gazette N°. 49, 1765, ſur la deſtruction de la fougere; la même réuſſit pour faire périr la queue de cheval en la coupant fréquemment, étant tendre & naiſſante, autant de fois qu'elle repouſſe & qu'elle paraît ſur la ſuperficie du terrein, on en eſt ſouvent affranchi dans la ſeconde année qui ſuit cette premiere attention; on l'a éprouvée en différens endroits où cette plante avait pivoté juſqu'à ſept pieds de profondeur.

AUTRE AVIS.

Pour détruire les joncs & les roſeaux qui croiſſent & gatent les eaux courantes & les eaux dormantes, ainſi que les autres herbiers qui montent & s'élevent au-deſſus de leur ſurface, dont la multiplicité arrête les vazes dans les petites rivieres banales, qui les comblent ſouvent & cauſent par ce moyen l'inondation des terres riveraines, préjudice qu'on ne peut éviter qu'en curant tous les ans ces rivieres vaſeuſes avec beaucoup de dépenſe, en vuidant à blanc ces eaux, ce qui détruit le poiſſon & conſtitue en perte de temps les moulins conſtruits ſur ces petites rivieres.

Sans être obligé de baiſſer les eaux, il ſuffit de couper les tiges de ces plantes au milieu à peu près de la hauteur des eaux, avec des faux ou des croiſſans vers le temps de la mi-Mai, & de réitérer la même opération vers la mi-Août; ſi tous les herbiers ne périſſent pas dans cette premiere année, il en reſtera peu; on en eſt quitte pour la recommencer dans la 2^e. année.

Vide folio 108, 3^e. partie du premier recueil de la Société d'agriculture, imprimé en 1763, à Tours, ce mémoire y eſt plus détaillé.

(a) Cet avis & le ſuivant nous ont été envoyés par la Société d'Agriculture du Bureau du Mans.

COMMERCE.

§. I.

EXTRAIT *d'une lettre datée de* MINA, *du 6 Novembre* 1765.

Etabliſſement Hollandais ſur la Côte d'Afrique.

NOtre Général a été aſſez heureux pour gagner un grand nombre de Noirs Ashamis & pour les engager à ſe mettre ſous notre protection. Parmi ces ſauvages, il y en a deux qui ont beaucoup de crédit dans le Pays. Nous avons lieu de nous flatter qu'ils engageront leur Roi à ouvrir directement les chemins à nos Forts. Cet événement qui eſt très-intéreſſant pour notre commerce, nous mettra dans le cas de retourner dans notre patrie, plutôt que nous ne pouvions l'eſpérer.

DE LONDRES.

Convention avec l'Eſpagne.

On eſt aſſuré par le retour de la Corvette l'*Allarme*, que le Chevalier Guillaume Burnaby, a terminé les arrangemens commencés avec le Gouverneur Eſpagnol de Campêche, touchant le droit auquel prétendent les ſujets de la G. B. d'aller couper du bois dans l'Iſle de Ratan.

EXTRAIT *des Délibérations de la Chambre des Communes, du Jeudi* 24 *Avril* 1766.

Ce jour on a fait lecture d'une requête des Raffineurs de ſucre de Londres, laquelle portait en ſubſtance: que les Suplians étaient dans l'impoſſibilité de ſoutenir la concurrence des Français pour la fourniture du ſucre rafiné dans les marchés étrangers, attendu les hauts prix des ſucres bruts Anglais, en comparaiſon des prix auxquels les Français pouvaient les avoir; que les droits exorbitans établis ſur tous les ſucres étrangers importés dans la Grande-Bretagne,

à l'exception des ſucres qui viennent des Iſles Danoiſes, en interdiſaient l'entrée dans le Royaume ; que leſdits Supplians penſaient que ſi l'on diminuait les impôts ſur les ſucres bruts étrangers, cette réduction les mettrait en état d'exporter les ſucres rafinés de production Anglaiſe, & qu'en conſéquence ils demandaient que les taxes conſidérables perçues actuellement ſur les ſucres bruts étrangers qui entrent dans la Grande-Bretagne, ſoient réduites à un taux qui mettent les Anglais à portée de balancer le commerce des Français dans la vente des ſucres rafinés chez l'Étranger.

Les Manufacturiers marchands & conſommateurs de ſucres dans la Ville de Briſtol, ont auſſi préſenté à la Chambre une requête dans laquelle ils ont expoſé que le ſucre brut était monté depuis les années dernieres à un prix beaucoup plus haut qu'on n'avoit coutume de le payer en temps de paix, ce qui portait préjudice aux Supplians & à l'État dans l'exportation des ſucres rafinés, & ils ont demandé qu'il pût être permis en Angleterre de manufacturer & de conſommer les ſucres bruts étrangers qui y ſeraient importés d'Amérique ſur des Vaiſſeaux de conſtruction Anglaiſe, & ce à la charge de tels droits & ſous tels réglemens que la chambre jugerait à propos de fixer pour prévenir la fraude & pour laiſſer aux planteurs Anglais la préférence qui leur appartient à juſte titre dans le marché de la Métropole.

Il a été ordonné que ces requêtes ſeraient renvoyées au Comité des Colonies.

Extrait des Papiers Anglais.

Nouvelles Maritimes de l'Aſie.

Les lettres de Liſbonne nous apprennent que le Paquebot de l'Amiral Stevens y était arrivé des Indes, & qu'il avait apporté les nouvelles ſuivantes. Le Lord Clive eſt arrivé à Bengale ſur le *Kent*, Vaiſſeau de la C. des Indes, commandé par le Capitaine Mills, il était accompagné de l'*Aſia*, Capitaine Ingliſſ. Le *Grenville*, Capitaine Jenner, eſt auſſi arrivé au fort S^t. Georges. On a ſçu par la même voie qu'un Vaiſſeau de la Compagnie qui revenait à Londres, était reſté dans un très-mauvais état à Batavia, on préſume que c'eſt le Vaiſſeau l'Amiral Pocoke dont on n'a point eu de nouvelles & ſur lequel on a mis cinquante pour cent d'aſſurance.

Quelques lettres de Hollande font mention que le chef d'eſcadre Biron eſt parti de Madraſſ pour donner la chaſſe à un Pirate renégat qui a raſſemblé des forces conſidérables ſur la riviere de Baſſura & y a enlevé pluſieurs Vaiſſeaux marchands du pays.

Nouvelles *Anglaiſes ſur le commerce du 12 au 17 Avril 1766.*

Articles *d'exportation enregiſtrés le 12 à la Douane de Londres.*

Pour la Méditerrannée, 2045 liv. de cochenille; — pour Copenhague, 110 quintaux de cuirs; — pour Hambourg, 11237 liv. de piment; — pour l'Irlande, 50 tonnes de fer; — pour la Caroline, 4427 liv. de thé.

Art. *enregiſtrés le* 15.

Pour l'Italie, 570 quintaux de plomb; — pour Quebec, 2000 gallons d'eau-de-vie de grains d'Angleterre évalués à 300 ℔; — pour la Hollande, 18 tonnes de bois de teinture; — pour Corke, 816 gallons de rum.

Art. *enregiſtrés le* 17.

Pour Dantzick, 30 tonnes de plomb, 25 quintaux d'étain; — pour Hambourg, 659 peaux de caſtor, 312 quintaux de ſucre rafiné, 100 quintaux de bois de campêche; — pour Stetin, 300 quintaux dito; — pour la Hollande, 22 tonnes de bois de teinture; — pour la baye d'Hudſon, 3700 gallons d'eau-de-vie de grains.

Articles *d'importation enregiſtrés le 12 Avril* 1766.

De Trieſte 15000 liv. de cendres gravelées; — d'Embden, 480 quarters d'avoine; — de Hollande, 1350 quarters dito, 2100 liv. de vif-argent & 3500 liv. d'indigo.

Art. *enregiſtrés le* 15.

D'Eſpagne, 2000 peaux de chevreau, 1000 quintaux de raiſins; — de Hol-

lande, 1750 quarters d'avoine ; — de Dunkerque, 6800 liv. d'indigo.

ART. *enregiſtrés le* 17.

De Hambourg, 41 tonnes de chifons, 344 quintaux de canevas & 230 quintaux de toile d'Allemagne ; — de Dunkerque, 1140 liv. d'indigo & 2050 gallons d'eau-de-vie ; — d'Opporto, 16 quintaux de bouch. de liege ; — de la Méditer. 208 q. de peaux d'agneau & 932 peaux de chevreaux ; — de Liſbonne, 12 tonnes de bois de breſil.

DE MARSEILLE, *le* 30 *Avril* 1766.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 21 au 28 Avril 41 bâtimens Français & 20 Étrangers, allant à la Ciotat, à Toulon, à Martigues, à Cannes, à Cette, à Antibes, à Agde, à Vintimille, à Nice, à Gênes, en Sardaigne, à Livourne, à Naples, à Senari, à Hormes, à Bandol, à Alicante, à Barcelonne, à Mahon, à Malthe, en Morée, à Smyrne, à Salonique, à S^t. Malo & à Dunkerque.

ARRIVÉE *de Navires.*

Dans le même eſpace de temps il eſt arrivé au même Port 47 bâtimens Français & 22 Étrangers, dont 3 venant de la Martinique, ſçavoir, la *Félicité*, la *Nymphe*, & le *St. Jean-Baptiſte*, & la *Singuliere*, venant de la Guadaloupe, chargés de ſucre, de café & de cacao ; les autres venant de Bergen, des Iſles d'Orlà, de Corck, du Havre, de la Bourdigueres, de S^t. Faliou, de Liſbonne, de Cadix, de Valence, de Carthagene, d'Alicante, de Barcelone, de Catalogne, d'Acre, de Smyrne, de Salonique, de Gallipoli, de Candie, de Mahon, de Meſſine, de Naples, de Termini, de Piétra-Negra, de Livourne, de Civita-Vechia, de Corſe, de Gênes, de Nice, de Frejus, de Cannes, d'Agde, de Cette, de Vence, de la Ciotat, de Narbonne & de Toulon, chargés de diverſes marchandiſes, de bled, de quelques menus grains, & de 4265 milleroles d'huile.

DE BAYONNE, *le* 1^er. *Mai* 1766.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de ce Port du 14 au 26 Avril 1766, les marchandiſes ſuivantes, tant pour le Pays Étranger que pour l'intérieur du Royaume, ſçavoir, pour Flinſbourg, 31 tonneaux de vin & 10 tonnes d'eau-de-vie ; — pour Suazo, 27 tonnes de vin ; — pour S^t. Ogne, 1000 conques de bled d'Inde ; — pour S^t. Ander, 30 tonnes, 120 bariques de vin & 6 balles d'étofe ; — pour Lubeck & pour Breme, 250 bariques de vin ; — pour S^t. Sebaſtien, 22 bariques d'eau-de-vie, 6 futailles de goudron, 3 boucauts de ſucre & 900 conques de bled d'Inde ; — pour Landerneau, 15 milliers de reſine & 1800 planches de pin ; — pour l'Iſle d'Oleron, la Rochelle & Rochefort, 10200 planches de pin, 218 barils de bray gras, 10 milliers de reſine, 40 quintaux de jambons, 1250 houes, ſerpes & couteaux à indigo ; — pour Vannes, 30 traques d'avirons, & 1800 planches de pin ; — pour Bordeaux, 20 milliers de merrein ; — pour Nantes, 12 milliers de reſine, 28 demi barils de goudron, 200 barres de fer, 24 pierres à meules, 8 balles de laine, 300 bariques & demi-bariques de vin & 5 pots d'eau-de-vie ; — pour Pont-l'Abbé, 44 milliers de bray ſec & reſine, 6 barils de goudron, 4 quintaux de liege & d'étoupes, 700 planches de pin ; — pour Rouen, 240 quintaux de regliſſe, 10 milliers de reſine & 15 bariques de vin.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans ce même Port & dans le même eſpace de temps, de Plaencia, 2 bâtimens, 1 de Laqueitio, 2 de Breme, 2 de S^t. Jean-de-Luz, 1 de Monçada, 1 de S^t. Ander, & 1 d'Andaye ſur leſt en ſable, 1 d'Amſterdam, avec 10851 fromages, 2 barres de plomb, 264 balles, caiſſes, futailles & paquets de diverſes marchandiſes ; 3 de Bilbao avec 369 barres de fer, 44 futailles, 19 barils, 4 balles, 2 paquets de différentes marchandiſes ; 1 du Cap Français avec 218 bariques de ſucre, 85 futailles de café, 64 boucauts de ſyrop & 1539 cuirs en poil ; 1 de la Perotine & 1 de Marennes, 4 des Sables d'Oln^e. & 2 de S^t. Gilles, avec 307 muids, 124 boiſ. de ſel, 43 peaux de vaches & 2 bariq. de blanc d'Eſpagne ; 1 de S. Sebaſtien avec 38 ſacs de cacao & 2 barils de vin ; 6 de Bordeaux avec 2008 quintaux de chanvre, 1600 aunes de toile & 2 caiſſes de vin, & 1 de Rouen avec 100 tonneaux de ſeigle.

DE NANTES, *le 3 Mai 1766.*

DÉPART *de Navire.*

Il eſt ſorti de ce Port du 25 Avril au 1^er. Mai 1766, 5 Navires Français & 4 Etrangers, ſçavoir, la *Nouvelle Société*, Capitaine *Trebuchet*, allant à S^t. Marc; la *Jeune Louiſe*, Capitaine *Hiriaque*, & l'*Helvetien*, Capitaine *Radal*, allant à la Martinique; le S^t. *François*, Capitaine *Gorget*, allant à S^t. Domingue, & la *Gentille*, Capitaine *Fourneau*, allant à Leogane; le *Pelican*, Capitaine *Johan Gaſpard Evers*, & la *Marie*, Capitaine *Johan Runge* allant à Bremen avec du vin Nantais, des peaux de veau corroyées, des cuirs tanés, du café, du ſyrop, du thé, de l'eau-de-vie, du vinaigre & du bois de gayac. La *Notre-Dame du Pillier*, Capitaine *Pierre Mogos*, & la *Notre-Dame de l'Aſſomption* & la *Promptitude*, Capitaine *J. B. Baſſarate*, allant à Bilbao avec des clinquailleries & merceries, de la fayence, des peaux de veau corroyées, étamine, de la toile, du Bougran, du ſavon, du froment, du vinaigre & des lamproies.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port dans le même eſpace de temps 9 Navires Français & 3 Etrangers, ſçavoir, le S^t. *René*, Capitaine *Vigneron*; le *Prince de Rohan* Capitaine *Morel*; le *Duc d'Amboiſe*, Capitaine *Gemon*, venant l'un du Port-au-Prince, & les deux autres du Cap avec 179 bariques & 11 quarts de ſucre brut, 363 bariques, 23 quarts de ſucre terré & tete, 4 futailles, 133 bariques, 26 quarts, 1 ſac, 3 barils de café, 31 futailles, 2 bariques, 8 quarts, 1 ancre d'indigo, 13 balles & quatre ballots de coton, 25 balles de cacao, 42 quarts de poivre, 95850 liv. de bois de Campêche, des chevrons & planches de bois d'Acajou, du ſyrop & des confitures; le *Vigilant Manſeau*, Capitaine *Bodin*, venant de Marſeille avec 130500 liv. de ſavon, 649 pieces & demi-pieces d'huile d'olive, 7500 liv. de manne, 176 liv. d'encens, 2800 liv. d'amandes caſſées, 70 liv. de fromage de Parmeſan, 4580 liv. de noix de galle, 450 liv. d'eau de ſenteur, 238 liv. d'iris & graine d'Avignon, 15 liv. de galbanum, 640 liv. de dattes, 110 liv. de jujubes, 506 liv. de fleur de ſoufre, 40 liv. de ſafran, 6000 bouchons de liege; 3000 liv. de bois de fuſtel, 4 caiſſes, 2 barils de vin, 22400 liv. de ſoufre; les autres, ſçavoir, le S^t. *François*, Capitaine *Antoine Jouſſelin*, de Bordeaux, venant de Corck avec du bœuf; le S^t. *Mathieu*, Capitaine *Mathieu Deſclaux*, venant de Bordeaux avec du vin, de la farine, des bouchons de liége, du vers de gris, des peignes, des jambons, des peaux d'agneau & des cuiſſes d'oies; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Laſalle*, venant de Bayonne avec des jambons, des cuiſſes d'oie, de la laine, des planches de pin, du bray gras, du vin, du chocolat; la *Reine des Anges*, Capitaine *Pierre Legal*, & le S^t. *Louis*, Capitaine L. *Dugnaux*, venant du Port-Louis & de l'Orient avec du café, de la porcelaine, des évantails, du papier d'enveloppe, des peaux de veau & de chevreaux en poil. Les 3 Étrangers, ſçavoir, l'*Eliſabeth*, la *Demoiſelle Ryx Janſen*, la *Notre-Dame*, venant de Lubeck, d'Amſterdam & & de Bilbao ſur leur leſt.

DU HAVRE, *le 6 Mai 1766.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 1^er. & le 2 Mai 4 bâtimens, ſçavoir, l'*Intelligent*, Capitaine *Jacob Leſot*, du Havre, allant à Liſbonne chargé de ballotage & de 211390 liv. de bled pris en ce Port & à Rouen; la *Bien-aimée*, Capitaine *Douarin*, de Vannes, allant en ce même endroit ſur ſon leſt; la *Jeune Catherine*, Capitaine *Jan Jans Viſſer*, Hollandais, allant à Hambourg chargé de 333648 liv. de ſucre, 9350 l. de café 730 liv. d'indigo la *Demoiſelle Marie*, Capitaine *Claas de Joug*, Hollandais allant à Roterdam, chargé de 75045 de ſucre & 970 liv. de café.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce même Port du 1^er. au 3 Mai 1766, 3 Navires, ſçavoir, les *Trois Freres*, Capitaine *Forgen Olſen*, Danois, venant de Mos, & la *Montagne de Javel*, Capitaine *Ole Ore*, Danois, venant de Tomſberg, chargés tous deux de planches & merriers, de ſapin; & les *Deux Freres*, Capitaine *Hendrik Fik*, Suédois,

venant de Stockolm avec des planches de ſapin & 260 feuilles de cuivre.

De Rouen, *le 6 Mai 1766.*

Exportation de grains.

Il eſt ſorti du Port de Rouen pendant tout le mois d'Avril dernier, pour Barcelonne, 102800 liv. de bled; — pour Alicante, 220000 l. de farine; — pour Liſbonne, 621000 liv. de bled & 72450 liv. de farine; — pour S^t. Ander & le Ferol, 300600 liv. de bled & 150600 liv. de farine; — pour Dunkerque 70800 liv. de farine; — pour Marſeille, 160000 liv. de bled; — pour la Rochelle, 46000 liv. de farine; — pour Bordeaux & Bayonne, 351, 280 liv. de bled & 621500 liv. de farine; — pour Iſigny, 30000 liv. de farine; — pour Honfleur, 140000 liv. de bled, & 254670 liv. de farine; — pour le Havre, 620000 liv. de bled, 94600 liv. de ſeigle & 1266640 liv. de farine.

Récapitulation. Pendant le mois d'Avril dernier, il eſt ſorti en total de Rouen pour les pays étrangers 1024400 liv. de bled & 443050 liv. de farine; & pour différens Ports du Royaume, 1271280 liv. de bled, 94600 liv. de ſeigle & 2089610 liv. de farine.

CHANGES.

M. 1766.	Jeudi 8.	Ven. 9.	Sam. 10.
Amſterdam.	. . . .	55 ½ . .	55 ½ . .
Londres. .	. . . .	32 . . .	32 . .
Hambourg.	. . . .	173 ¾ à ½	173 ¾ à ½
Madrid. .	FESTE.	15 4 6. .	15 4 6. .
Cadix. . .	. . . .	15 2 6. .	15 2 6. .
Livourne. .	. . . .	96 ¼ . .	96 ¼ . .
Lyon, P. .	. . . .	3 8e. p. à ¼	3 8e. p. à ¾

§. II.

SUITE *des réflexions ſur quelques branches de commerce, & moyens de les améliorer.*

La prohibition du taffia en France, pour être renvoyé à l'Étranger, a fomenté cette liaiſon illicite, & l'intérêt perſonnel a prévalu ſur le bien général.

Les repréſentations des bouilleurs d'eau-de-vie de la Rochelle, Bordeaux & Charente, ont fait rendre une déciſion qui en n'admettant l'exportation de cette liqueur que pour la Guinée, a mis les Capitaines dans la néceſſité de ne point prendre en payement pour leurs ventes une denrée à laquelle ce réglement donne une prohibition bien réelle. Il eſt très-facile de faire ſentir la frivolité des motifs que l'on a fait valoir pour l'obtenir. Pour prouver leur peu de fondement, il ſuffit d'établir combien le taffia eſt utile aux Anglais. Les riſques qu'ils courent tous les jours d'une confiſcation pour s'en approviſionner dans nos Iſles, juſtifient d'une maniere bien ſenſible le beſoin qu'ils en ont, beſoin qui n'eſt que pour augmenter par la défenſe qui vient d'être rendue en Angleterre de faire des eaux-de-vie de grain. Peut-on ſaiſir un inſtant plus favorable pour demander l'entrepôt des taffias, à la charge d'être renvoyés à l'Étranger? Il eſt naturel d'obliger, ſi l'on veut, les Français à ne faire uſage que d'eau-de-vie; mais on n'impoſerait la même loi aux Anglais & autres Étrangers qu'à notre détriment. Celui qui aime l'eau-de-vie en ordonnera, celui qui préfere le taffia en tirera; eſt-on criminel d'acheter en France du taffia qui aura été apporté par nos Navires? Ne vaut-il pas mieux qu'il ſorte de notre entrepôt? N'eſt-il pas plus abuſif qu'il paſſe à l'Étranger directement de nos Iſles, ſur des Navires qui, ſous ce prétexte auront fait chez nous un commerce illicite? L'avantage d'un pareil arrangement eſt expoſé trop intelligiblement pour qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans un plus long détail.

On paſſera donc à une ſeconde réflexion qui, quoiqu'en apparence bien étrangere à la queſtion qui vient d'être traitée, n'eſt pas moins intéreſſante pour l'augmentation de notre commerce, à l'extenſion duquel on ne peut travailler avec trop d'efficacité.

Il ſerait à deſirer qu'à l'inſtar des Anglais, il ne ſe tranſportât en Europe que des ſucres bruts, leur bas prix completterait plus promptement les chargemens de nos Navires, en augmenterait la quantité, exigerait conſéquemment un plus grand nombre de Matelots eſſentiels pour notre marine, dans laquelle ils ne ſont devenus que

trop rares par la perte du Canada & la diminution de notre péche.

Dans la ſituation actuelle, il faut ſe borner à ſolliciter pour le ſucre brut des facilités qui puiſſent exciter l'émulation & contribuer à l'établiſſement de rafineries dans différentes Villes du Royaume.

La ſuppreſſion du droit local qui ſe perçoit à Rouen ſur les ſucres bruts, quoiqu'en paſſe debout, eſt la voie la plus certaine pour rétablir notre navigation. Cette Ville pourrait-elle exiger avec décence que l'on continuât à faire ſupporter un impôt qui dans l'équité ne lui eſt que perſonnel, à tout ce qui ne fait qu'emprunter qu'un paſſage chez elle. Si elle eleve la voix pour gémir d'une prétendue deſtruction de ſes raffineries, il ſera très-aiſé de calmer ſa crainte en lui diſant que ces ſucres ſeront portés en Lorraine & en Alſace, Provinces qui par leur diſtance ne ſeront jamais dans le cas d'entrer en concurrence avec elle pour la fourniture des Pays voiſins. L'Allemagne ſera le lieu qui favoriſera le débouché du ſucre en pain, n'eſt-il pas à deſirer que l'on partage avec les Hollandais ce commerce ? Il s'agit donc actuellement tout au plus de ce que produit ce droit, qui ne peut être mis en paralelle avec le bien qui réſultera de la quantité d'alleges & de voitures qui ſeront occupées au tranſport de ces ſucres.

NAVIRES *en armement.*

DE NANTES, *le 3 Mai 1766.*

Le Navire le *Duc d'Aiguillon*, de 300 ton. Cap^e. *Eurvin*, eſt en charge en ce Port pour le Cap. Il ſe trouve auſſi nouvellement en charge trois Navires Étrangers, ſçavoir, l'*Eliſabeth*, de 160 tonneaux, Capitaine *Fokke Thomas*, pour Hambourg ; l'*Anna Magdelena*, de 100 tonneaux, Capitaine *Leender Hock*, pour Middelbourg, & le *Jeune Michel Tromp*, de 190 tonneaux Capitaine *Harmen Lourens Raam*, pour Bremen.

DU HAVRE, *le 6 Mai 1766.*

Le Navire la *Dame Fortune*, Capitaine *Emanuel Foſſe*, du Havre, eſt en charge dans ce Port pour le Cap, pour le Port-au-Prince & S^t. Marc, & partira du 20 au 30 Juillet prochain. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer à PARIS, à MM. Papelier & Eberts ; à ROUEN à MM. Dumarais & Compagnie ; & au HAVRE, à MM. Gauvin ou au Capitaine.

FINANCES.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Mai.
Fauveau,	7^e.	L.	16
Sauvage,	10^e.	M.	15
Baroy,	27^e.	J.	16
Drouet,	35^e.	M.	15
De S^te. Luce,	47^e.	L.	15
De Lauge,	48^e.	L.	15
De S^t. Janvier,	55^e.	J.	15
Patu,	56^e.	M.	16
Cadeau,	57^e.	J.	15

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai. 1766.	*Jeudi* 8.	*Vendredi* 9.	*Samedi* 10.
Ac. des Indes.		1350	1345
Emp. de la Com.			414
Prom. à 5 p $\frac{o}{o}$.		16	16
Prom. à 4 p $\frac{o}{o}$.		36 $\frac{1}{2}$	36 $\frac{1}{2}$
Ac. des Fermes.		995. 92 $\frac{1}{2}$ 95	995. 92 $\frac{1}{2}$ 95
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		23	23. 13^e. 28
Annuités.		429	428
Coup. d'An.		82 $\frac{1}{2}$	82 $\frac{1}{2}$
Emp. de 50 mil.	FESTE.	19	19. 20 $\frac{1}{2}$ 4^m
Emp. de 30 mil.		24 $\frac{1}{2}$	24 $\frac{1}{2}$ 25. 24 $\frac{1}{2}$
Col. 1759.			
Canada.		31. 31 $\frac{1}{2}$.	31
4^e. L. Epoques.			18
Nouette.		23. 23 $\frac{1}{2}$ 24. $\frac{1}{2}$ 5^m 25	23. 23 $\frac{1}{2}$ 24 $\frac{1}{2}$ 25 $\frac{1}{2}$
CONTRATS.			
Sur la Ville.			
Bretagne.			
3 p $\frac{o}{o}$ ſur les Cui.			

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere,

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S^t. Michel,

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1766. Du Mardi 6 Mai.

AGRICULTURE.

§. I.

De Pensacola.

On mande de cet endroit qu'il y eſt arrivé un nombre conſidérable de Français neutres, qui après avoir prêté ſerment de fidélité, ſe ſont deſtinés à travailler à la cochenille. Le Lieuten^t. au Gouvern^t. a promis une récompenſe de 500 piaſtres au premier qui fournirait 10 l. de cette marchandiſe.

De Newyork.

Nouvel établiſſement.

Des lettres de cette Ville nous apprennent que le Gouverneur Roger a engagé à ſon ſervice un grand nombre d'Ouvriers pour conſtruire pluſieurs Navires & bateaux ſur les bords du lac Michigan, où il a réſolu de former ſon nouvel établiſſement.

De Londres.

Tranſport de verrerie.

Un Entrepreneur de verrerie a reçu ordre de faire embarquer pour l'Amérique ſeptentrionale, pluſieurs parties de cette marchandiſe juſqu'à la concurrence de quatre mille liv. ſterl.

Etat de l'Iſle de St. Jean.

Suivant le plan & la deſcription de l'Iſle de S. J. du Golphe de S. Laurent qui ont été préſentés au Roi de la G.B. on conjecture que cette Iſle peut nourrir vingt mille gros beſtiaux. Pendant la derniere guerre elle était regardée comme le principal magazin qui fourniſſait au Cap Breton, à Louiſbourg & à la flote Françaiſe les proviſions dont on avait beſoin.

Prix *du quintal de Laine pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Rouen, brute, depuis 106 ℔ 13 ß juſqu'à 140; filée dep. 180 juſq. 240 ℔; — *Hainault*, brute, dep. 88 juſq. 150 ℔; filée, depuis 147 juſqu'à 325 ℔; — *Flandres*, brute, depuis 106 ℔ 13 ß juſqu'à 150 ℔; filée, depuis 192 juſqu'à 342 ℔; — *Caen*, brute, depuis 75 juſqu'à 240 ℔; filée, depuis 140 juſqu'à 365 ℔; — *Perpignan*, brute, depuis 51 juſqu'à 121 ℔ 18 ß; filée, 182 ℔ 17 ß.

Prix *du quintal de Lin pendant le mois de Mars dernier dans les Généralités de*

Rouen, commun, depuis 30 juſqu'à 180 ℔; fin, depuis 65 juſqu'à 250 ℔; — *Hainault*, commun, depuis 60 juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 91 juſqu'à 325 ℔; — *Flandres*, commun, depuis 35 juſqu'à 236 ℔; fin, depuis 46 ℔ 3 ß juſqu'à 471 ℔ 17 ß; — *Caen*, commun, depuis 27 ℔ 10 ß juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 40 juſqu'à 140 ℔; —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Perpignan, commun, depuis 30 ℔ juſqu'à 60 ℔ 19 ß; fin, depuis 60 juſqu'à 73 ℔ 2 ß.

PRIX *du quintal de Chanvre pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Rouen, commun, depuis 30 juſqu'à 60 ℔; fin, depuis 45 juſqu'à 100 ℔; — *Hainault*, commun, depuis 14 juſqu'à 57 ℔ 4 ß; fin, depuis 40 juſqu'à 100 ℔; — *Flandres*, commun, depuis 14 juſqu'à 70 ℔; fin, depuis 29 juſqu'à 200 ℔; — *Caen*, commun, depuis 27 juſqu'à 60 ℔; fin, depuis 47 juſqu'à 100 ℔; — *Perpignan*, commun, 37 ℔; fin, 48 ℔ 15 ß.

PRIX *du quintal de Fer pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Rouen, depuis 15 juſqu'à 21 ℔; — *Hainault*, depuis 16 juſqu'à 21 ℔; — *Flandres*, depuis 17 ℔ 2 ß juſq. 27 ℔; — *Caen*, depuis 17 ℔ 10 ß juſqu'à 27 ℔ 10 ß; — *Perpignan*, depuis 12 ℔ 4 ß juſqu'à 17 ℔ 1 ß.

PRIX *du quintal de ſoie pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Rouen, apprêtée pour ouvrages 3000 ℔; — *Flandres*, brute, 2142 ℔ 10 ß, apprêtée, 3970 ℔; — *Caen*, apprêtée 2700 ℔; — *Perpignan*, brute, 2547 ℔ 1 ß.

ÉTAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages, du 15 Mars au 15 Avril dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

BOURGES.		PERPIGNAN.		POITIERS.		TOULOUSE.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
BOURGES.	15* 7 3	Foix.	27 13 10	Chatelleraut.	19 4	Aire.	
Chateauroux	20 1			Chatillon.	16* 7 3	Albi.	25 4
Dun le Roi.	16	Montlouis.	22* 8	Confolens.	18	Beziers.	
Iſſoudun.	15 15 3			Fontenay.	20 10	Carcaſſonne.	27 16 6
La Charité.	17 12	Pamiers.	25 16 9	Les Sables.	24* 6	Caſtelnaudary	26 10
La Chaſtre.	19			Nyort.	17 2	Caſtres.	
Le Blanc.	20* 12 6			POITIERS.	22 7 1	Lavaur.	
Sancerre.	17 15 5	PERPIGNAN	32* 18 1	St. Maixent.	22 1 7	Limoux.	
St. Amand.	15 13			Thouars.	18	Montpellier.	
Vierzon.	16 17 6	Prades.	30 18 5			Narbonne.	27 16 6
						Niſmes.	30* 19 4
						Pezenas.	30 8
						TOULOUSE.	24* 16 10
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	17 9 5	From. le ſep.	27 17 7	From. le ſep.	19 15 4	From. le ſep.	27 11 8
Pain la liv.		Pain la liv.	3 1	Pain la liv.		Pain la liv.	3 2
Avoine le ſ.	4 16 3	Avoine le ſ.	7 9 11	Avoine le ſ.	7 7	Avoine le ſ.	13 15 8
Foin le q.	2 1 4	Foin le q.	1 12 9	Foin le quint.		Foin le quint.	2 4 2
Paille le q.	1 2 7	Paille le q.	13 7	Paille le q.		Paille le q.	19 10

§. II.

SUITE *de la lettre aux Auteurs de la Gazette, ſur la plantation des mûriers.*

Feu mon pere m'a ſouvent répété cette maxime qu'il avait appriſe du ſien. Ne mets pas des aſperges où il peut venir de belles laitues ; quand tu planteras, commence par examiner la qualité du terrein. Vois cette montagne qui eſt garnie d'oliviers, de vigne & de mûriers, elle m'a couté beaucoup, cela eſt vrai, mais auſſi elle me rend bien, ce n'eſt pourtant qu'un rocher depuis le haut juſqu'en bas. Je commençai à la cultiver avec feue ta mere & un frere aîné que tu avais ; je bâtis d'abord un petit mur à pierres ſeches, nous portames enſuite de la terre dans l'entredeux du mur & du rocher ; je bâtis un ſecond mur, puis un troiſiéme, enfin, en continuant preſque juſqu'au ſommet de la montagne, & tous furent remplis de terre : j'y plantai des oliviers & de la vigne, ces deux plants pénétrent, & ſi la racine trouve une fente dans le rocher, elle s'y loge & s'y entretient, ſoit parce que la fraicheur la maintient, ſoit parce que la terre s'y introduit & aide à la nourriture. Je voulus y mettre des mûriers, & voici comment je raiſonnai ; ſi je plante là un mûrier ſauvage, il viendra fort lentement & ne proſpérera jamais beaucoup, parce que les racines du mûrier ne pénétrent pas ; elles rampent (le pan a 9 pouces) tant qu'elles trouvent de la terre ; il n'y en a pas ici plus d'un pan & demi, il faut donc y mettre un mûrier franc, il viendra mieux, parce qu'il a plus de ſeve que l'autre ; mais la vivacité de la ſeve ſera tempérée, & par l'ardeur du ſoleil, & par le peu de nourriture, qui n'en donnera à la feuille que ce qu'il lui en faudra pour la rendre plus delicate, & ceux qui l'acheteront s'en trouveront bien pour l'éducation des vers à ſoie.

Compere Cruſi, lui dis-je, un petit moment de réflexion, votre pere a planté des mûriers greffes ſur la montagne, & je crois qu'il a eu raiſon puiſque vous le dites ; mais pourquoi en a-t-il planté dans le petit champ qui eſt au pied de la montagne, voilà ce que je ne comprends pas, car il y a de la terre là, les arbres ont bien de quoi ſe nourrir & s'étendre.

Cela eſt vrai, reprit David Cruſi, mais ne m'interromps pas, je vais t'inſtruire ; j'ai donné les raiſons qui avaient déterminé mon pere à mettre des mûriers francs ſur la montagne où il n'y a pas deux pans de terre de profondeur & 5 pans en largeur ; des raiſons à peu près ſemblables l'ont obligé à ſe ſervir du même plant pour le petit champ qui eſt au bas, le rocher s'avance dans les terres, le champ dont tu parles eſt ſur ce rocher, il n'y a pas plus d'un pan & demi ou deux pans au plus de terre dans quelques endroits ; elle eſt d'ailleurs legere. Il fallait donc y mettre un plant plus nourri ; ainſi, vois-tu que quoiqu'il ſoit de l'eſpèce de ceux dont la feuille eſt grande, celle ci eſt cependant médiocre & les ſucs en ſont moins nourriſſans, c'eſt ce qu'il faut.

Au contraire, on a planté des mûriers ſauvages autour du champ qui joint ma maiſon, parce que le terrein en eſt excellent ; il aurait donné trop de nourriture à l'arbre, la feuille ſerait devenue épaiſſe & groſſiere, & aurait fait tort aux vers à ſoie. C'eſt la raiſon pour laq. le compere Guillot qui en eleve, a touj. beaucoup de porcs (vers à ſoie malades de trop de nour. qui leur cauſe la mort) parce que ces mûriers qui ſont francs ſe trouvent dans un terrein gras qui leur donne trop de nourriture ; j'ai plante également des mûriers ſauvages de l'autre côté du ruiſſeau le long de mon petit pré, parce qu'il y a beaucoup d'humidité qui fournit à la ſeve aſſez d'abondance, dont les mûriers francs ou plutôt la feuille ſe trouverait mal ; on doit obſerver la même choſe dans les pays où il pleut ſouvent, à moins que les terres ne ſoient abſolument maigres & qu'elles n'aient pas de profondeur, car une terre, quelque maigre qu'elle ſoit, qui a cinq à ſix pans de profondeur, doit être, dans un pays pluvieux ſurtout, plantée en mûriers ſauvages. Toute l'attention que j'aurais ſerait de choiſir la pourrette venue de graine de mûrier d'Eſpagne, par préférence à d'autres, la feuille en eſt plus fournie ; & dans un terrein maigre & profond, ſans être trop nourrie, elle rend toute la ſubſtance néceſſaire. Cependant ſi ce terrein n'était que de ſable, & qu'à 4 ou 5 pans il n'y eût pas une certaine fraicheur ou humidité, j'y mettrais des mûriers francs.

Tu vois bien, compere Caillou, que mon pere avait raiſon, je pratique ſes leçons avec exactitude & je m'en trouve bien ; ma feuille eſt recherchée & je la vends mieux que mes voiſins, il n'en faut pas plus de l'une que de l'autre, fais de même, & laiſſe parler tous ceux qui le voudront.

Pour moi, Meſſieurs, je ne ſçais pas trop qui a raiſon, mais je me range du côté du compere Cruſi ; j'ai une petite plantation de 50 mûriers à faire dans un terrein qui eſt fort maigre, j'y mettrai des mûriers antés ; j'en ai une autre dans un terrein aſſez gras, j'y planterai des mûriers ſauvages, je crois que vous feriez très-bien de mettre les raiſons du compere dans votre Gazette. Il m'a dit que vous en faiſiez une ; c'eſt un habile homme qui ferait bien un livre s'il ſçavait écrire. J'emprunte la main de M. notre Curé qui rit beaucoup de nos idées, & qui quoiqu'il ſçache le latin, n'avait pourtant pas juſqu'ici penſé à tout cela ; il dit que s'il l'avait ſçu, ſa Cure lui vaudrait aujourd'hui 40 francs de plus qui ſerviraient à payer ſes decimes.

Soyez bien perſuadés, Meſſieurs, de la reſpectueuſe conſidération que j'ai pour vous.

LETTRE *aux Auteurs de la Gazette.*

MESSIEURS,

J'ai lu avec plaiſir dans votre Gazette du 26 Avril dernier, que vous n'avez pas perdu de vue les promeſſes de votre proſpectus. C'eſt ſans doute de la finance dont vous parlez, & j'ai quelques raiſons pour

attendre *ces certains articles* avec impatience. Vous annoncez auſſi à notre Continent les nouvelles de nos Colonies. Si vous êtes bien ſervis, cet article ſera très-utile.

Si j'applaudis, Meſſieurs, à vos louables diſpoſitions, je ne vous féliciterai pas ſur le mémoire que j'ai trouvé dans la même Gazette. Il a pour titre, *Moyens pour murir les fumiers*, c'eſt le réſultat des loiſirs ou de l'expérience d'un Tréſorier de France.

Ce titre aſſurément aurait dû vous faire prendre les armes. J'entrevois que vous êtes amis de l'Auteur, & qu'en faveur du fond, vous lui avez paſſé la forme. On ne peut rien de moins digéré & de plus indigeſte que ces articles, car vous ſçavez que l'eſprit ainſi que l'eſtomach a ſa digeſtion.

Il annonce ſon mémoire comme ne concernant que les fumiers, & il parle auſſitôt du fraiſil, des charbons & de la cendre des forges pour les prairies artificielles, *&c. &c.* Enfin, cet article dans votre Gazette en contient neuf qui ſont également utiles.

Ils vous ont paru tels puiſque vous les avez publiés; mais je ne ſerais nullement étonné que malgré ſon mérite, cet article informe ne vous attirât quelque obſervation peſante de la part d'un abonné bilieux, attrabilaire, & qui donnant ſcrupuleuſement à la forme méthodique, ne vous fit un crime de votre indulgence pour l'Auteur. Il eſt des Critiques honnêtes & modeſtes, & ceux-là ſont toute l'impreſſion qu'ils ſe propoſent, & il en eſt auſſi d'amers, de violents même, qui ſans égard pour l'intention & les vues de l'Auteur, pourraient fort bien le traiter comme un homme ſans tréſors & ſans eſprit, & vous, Meſſieurs, en Gazetiers inattentifs. En vain lui diriez-vous comme le Pſalmiſte : *Domine ne in furore tuo arguas me*; il ferait tomber impitoyablement ſur vous le tas de fumier, la cendre, le fourneau, la table de pierre, le moulin & la jolie charrue, ſauf à vous à vous en tirer de votre mieux. En tous cas, Meſſieurs, vous ſerez toujours lus avec plaiſir, parce que vous nous donnez de bonnes choſes. On ne vous demandera jamais d'être agréables, vous manqueriez votre objet; mais on vous priera de traiter un tréſorier de France & tout autre Auteur, comme un payſan, qui ſçait beaucoup & qui s'explique mal, & que je préfere à celui qui s'énonce mieux & qui ne ſçait rien.

COMMERCE.

§. I.

SPÉCIFICATION *des différentes Marchandiſes ſorties du Port de Dantzick pendant le cours de l'année* 1765.

Fil de lin, 18900 ſoixantaines d'écheveaux; toile groſſiere de Pologne, 144098 pieces; toile de Varmie en valeur pour 36800 florins; dito de Poméranie, 670 ſoixantaines de pieces; lin, 5144 pierres; chanvre, 7972; laine, 45228; ſalpêtre, 2468 quintaux; antimoine, 704; calamine, 3090; potaſſe, 1^ere. ſorte, 997 ſchipp. dito 2^e. ſorte, 9780; dito 3^e. ſorte, 262; vedaſſe, 3780; cire jaune, 892; miel, 71 tonneaux; eſturgeon, 844 barils; vin de Hongrie, 41 authals; eaux-de-vie diſtillées en valeur pour 56800 florins; plumes, 1606 pierres; ſoie de porc, 1374; ſavon de Dantzick, 784 tonnes; maroquin, 256 douzaines; cuirs, 614; douves à pipes, 20804 ſoixantaines; dito à bariques, 16408, petites pipailles, 62; planches de chêne, 218; bordage dito de 5 pouces, 152; dito de 4 pouces, 82; planches de ſapin, 234 ſoixantaines; dito autre ſorte, 1478; poutres de ſapin, 482; dito de rebut, 98; dito de chêne 56; dito de rebut, 62; anis de Pologne, 1646 pierres; cumin, 210.

GRAINS.	Reſté en 1764.	Entré en 1765.	Sorti en 1765.	Reſte encore.
Froment. lafts.	3280	16968	17711	1968
Seigle.	8180	29427	26685	5900
Orge.	1500	3830	1441	900
Avoine.	2170	2031	265	970
Malt.	200	90	447	
Gruau de ſarazin.	1060	613	346	360
Dito de millet.	447	303	88	170
Pois.	60	350	240	46
LASTS.	16897	53612	47223	10314

SPÉCIFICATION *des différentes Marchandiſes entrées dans le Port de Dantzick pendant le cours de* 1765.

Café, 956200 livres; thé, 136060; ſucre en pains, 96450 pierres; ſucre candi, 20, 244; caſſonade, 28280; ſyrop blanc 6476; ſyrop noir, 86280; raiſins ſecs, 12842; dito de corinthe, 8820; riz, 26840; amandes, 6062; canelle, 386; poivre, 26212; gingembre, 7846; huile d'olive, 53850; dito de lin, 424 barils; dito de navette, 1490 pierres; dito de poiſſon, 860 tonneaux; indigo 2167 pierres; azur, 5012; ſchrack; herbe de teinture, 506 quintaux; vin de france, 29240 bariques; eau-de-vie de france, 1022 pipes; harengs d'Hollande, 1206 tonneaux; dito du Nord, 3766 laſts; ſel de France, 840; dito d'Ecoſſe, 1236; dito d'Eſpagne, 406; tabac en feuilles, 25706 pierres; dito en carottes, 38, 404; étain d'Angleterre, 2340 quintaux; plomb, 9126 quintaux; fer en barres, 10, 840 ſchipp; briques d'Hollande, 2204600 pieces; briques ordinaires, 400400; thuiles, 440700; chaux éteinte, 3086; chaux vive, 8700.

DE NANTES, *le* 25 *Avril* 1766.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 18 au 24 Avril 1766, 2 Navires Français & 7 Étrangers, ſçavoir, l'*Hyrondelle*, de 250 tonneaux, Capitaine *Ray*; & la *Ville des Cayes*, Capitaine *Sement*, partis pour les Cayes; les *Cinq Freres*, Capitaine *Nomme Pieters*, pour Amſterdam, avec ſucre brut, pierres à fuſil, indigo, gingembre, café & pruneaux; l'*Amelia*, Capitaine *Johannes Vanlizen*, avec café, ſyrop, ſucre brut, indigo & vin d'Amont; la *Demoiſelle Marthe*, Capitaine *Edger Annes*; la *Jeune Marguerite*, Capitaine *Gerbrand Pieters Bly*, & le S^t. *Paul*, Capitaine *Jan Janſze Lubben*, pour *Hambourg*; le *Jeune Samuel*, Capitaine, *Jan Jans Koſter*, pour Bruges, & le *Notaire Gabye*, Capitaine *Lammert Tjallingts*, pour Bremen, chargés de vin d'Amont & Nantais, de peaux de veau corroyées, de miel, d'indigo, de café, d'eau-de-vie, de vinaigre & d'huile d'olives.

ARRIVÉE *de Navires.*

Le Navire le S^t. *René*, appartenant à Madame veuve Geſlin & fils, eſt arrivé à Paimbœuf, venant de Leogane; & le *Duc d'Amboiſe*, eſt entré dans la rade de Quiberon, parti du Cap.

Du 18 au 24 Avril 1766, il eſt entré dans le Port de Nantes 9 Navires Français & 4 Étrangers, ſçavoir l'*Uliſſe*, Capitaine *Meſnard*, de Nantes, venant du Port-au-Prince; le *Duc d'Aiguillon*, Capitaine *Eurvin*, venant du Cap, chargés tous deux de 246 bariques de ſucre brut, 416 bariques & 6 quarts de ſucre terré & tête, 8 bariques, 22 quarts d'indigo, 79 futailles, 221 q. & 3 ancres de café, & 1 balle 3 ballotins de coton; l'*Olivier*, venant de Marſeille avec du ſavon, de l'huile d'olive, de l'alun, des cuirs en poil, du ſoufre & d'autres marchandiſes d'épicerie & de droguerie; la *Marie Françoiſe* & la *Suzanne*, venant de l'Orient avec thé, café & bois d'ébene; la *Poſte de Cadix* & la *Thetis*, venant de Bayonne avec de la reſine, des planches de pin, de la laine, du goudron, du chocolat & des liqueurs; le S^t. *Pierre* & la S^te. *Anne*, venant de Bordeaux avec du vin, des jambons, des cuiſſes d'oie, du verdet, de l'indienne & des bouchons de liege; l'*Anna Magdelena*, venant de Roterdam avec du fer, de l'acier, de l'étain, du plomb & des marchandiſes d'épicerie & de droguerie; le S^t. *Joſeph & la Notre-Dame de l'Aſſomption*, & la *Promptitude*, venant de Bilbao, le premier avec des pierres à aiguiſer, du fer en barres & du vin; le ſecond ſur ſon leſt; le *Jacob* & *Anna*, venant de Stavanger en Norwege avec 55 mâtéreaux & 9933 planches.

DE BORDEAUX, *le* 25 *Avril* 1766.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 18 au 24 Avril 1766, 7 Navires, chargés pour divers particuliers des marchandiſes des Colonies, ſçavoir, le S^t. *Antoine*, de 200 tonneaux, Capitaine *Bontiriés*, de Bordeaux; l'*Aimable Jeanne*, de 100 tonneaux, Capitaine *Js Binaud*, de Bordeaux; les *Quatre Freres*, de 200 tonneaux, Capitaine *Jn. F. Fenelon*, de Bordeaux, & la *Ruſſe*, de 150 tonneaux, Capitaine *Jn. Lartigue*, de Bordeaux, venant tous quatre de la Martinique; l'*Anne Elizabeth*, de 200 tonneaux, Capitaine *Lacroix*, de Bordeaux; & le S^t. *Pier-*

re, de 300 tonneaux; Capitaine *Paul Sarrauby*, de *Bordeaux*, venant de S^t. Domingue; & les *Deux Freres*, de 80 tonneaux, Capitaine *Chavaſſe*, de Bordeaux, venant de Leogane.

Il eſt outre cela arrivé dans le même Port 18 autres Navires, tant Français qu'étrangers, dont 2 venant d'Amſterdam, 3 de Bremen, 2 d'Arendalh, & les 11 autres de Dockum, de Hambourg, de S^t. Sebaſtien, de Waterford, de Lubeck, de Redon, de Bayonne, de la Flote, de Riga, de S^t. Ander & de Nantes avec des planches, des ſoliveaux, du bois de merrein, du fer, du beurre, du bœuf, des toiles, du thé, de la laine & du cuivre.

Du Havre, *le 29 Avril 1766.*

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 27 Avril les Navires l'*Heureuſe Marthe*, Capitaine D. *Legrand*, de Dieppe, allant à la Martinique chargé de bœuf, de beurre, de chandelle, de ſuif, de lard, de ſaumon, de jambons, de farine, de vin, de bray, de médicamens, de charbon de terre, de fayence, de marmites de fer, d'huile & de 300 balles, ballots & 100 caiſſes de diverſes marchandiſes; & le *Chien de mer*, Capitaine *J. Roſtofs Knol*, Hollandais, allant à Hambourg chargé de 69412 liv. de ſucre, 100599 liv. de café & 2820 livres d'indigo.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans le même Port le 26 Av. 1766, le Navire le *Jeune Jacob*, Capitaine *Willem Daniel Meyer*, de Itzchoc en Dannemarck, venant de Hambourg avec diverſes marchandiſes.

Suite *des Manufactures d'Amiens.*

La conduite de quelques Gardes-Jurés à l'égard des Fabricans eſt encore un obſtacle au progrès de cette manufacture. L'Arrêt du Conſeil du 7 Septembre 1762, donne la faculté aux Habitans de la Campagne de fabriquer toutes les eſpèces d'étoffes. Cet Arrêt a été renouvellé par des Lettres parentes du 13 Février 1765, enregiſtrées au Parlement le 26 Mars ſuivant, & par un nouvel Arrêt du Conſeil donné le 28 Fév. 1766. Pluſieurs Fab. de la manufacture d'Amiens, avaient cru en conſéquence pouvoir faire travailler pour leur compte dans les campagnes voiſines (*a*); mais les Gardes-Jurés ont ſevi contr'eux avec toute la rigueur poſſible. Ces mêmes Gardes, pour s'autoriſer dans les ſaiſies qu'ils faiſaient, ne ceſſaient de publier que la fabrication était diminuée dans la Ville en qualité & en quantité, depuis qu'on travaillait dans les campagnes. On peut cependant aſſurer que le nombre des métiers battans aujourd'hui dans la Ville eſt plus conſidérable qu'il n'a jamais été, & on le prouve par les rolles mêmes que les Gardes-Jurés ont dreſſés & produits à l'Hôtel de Ville dans l'année derniere 1765. Conformément à ces rolles il s'eſt trouvé cinq mille cinq cent trente métiers battans dans la Ville. En ſuivant depuis 1757, juſques & compris 1764, les mêmes rolles dreſſés annuellement par les Gardes-Jurés, le nombre le plus fort des métiers battans dans la Ville, n'avait été porté pendant le cours de ces huit années qu'à quatre mille ſix cent. Il s'eſt trouvé des années qu'il n'était qu'à quatre mille cent.

On ne peut pas dire que l'Arrêt du Conſeil du 7 Septembre 1762, ni les Lettres patentes du 13 de Février 1765, qui en ont renouvellé les diſpoſitions, ayent autoriſé directement les Fabricans d'Amiens à envoyer travailler pour leur compte dans les campagnes; mais en même-temps on ne peut pas diſconvenir qu'il n'ait été de l'intérêt des Fabricans de profiter d'une main-d'œuvre moins chere en donnant de l'occupation aux Ouvriers de la campagne qui fabriquaient les mêmes étoffes que celles de la Ville. On pourrait même ajouter que c'eſt remplir l'intention du Gouvernement qui a permis aux gens de la campagne de faire toutes ſortes d'étoffes. Si la loi leur accorde la faculté de travailler toutes ſortes d'étoffes & la liberté de les vendre, pourquoi ſerait-il défendu aux Fabricans de les employer pour leurs manufactures? On oſe dire que les Gardes-Jurés n'entendent ni les intérêts des manufactures, ni ceux de l'agriculture. Le Payſan devenu

(*a*) Le nombre des métiers battans dans les environs de la Ville, eſt d'environ 400.

Fabricant en même-temps qu'il reſte laboureur, aura un double intérêt à multiplier ſes troupeaux & à rendre ſes laines meilleures. De plus, la filature ſe perfectionnera & s'aggrandira au grand avantage des fabriques. Je termine enfin ce mémoire par une triſte réflexion. La manufacture d'Amiens eſt aujourd'hui la ſeule du Royaume qui ſoit concentrée dans ſes murs par des réglemens. Si ceux de 1666, lui ont été utiles dans ſa naiſſance pour cet article là, l'intérêt perſonnel lui eſt bien funeſte aujourd'hui. *Fin.*

CHANGES.

M. 1766.	*Jeudi* 1er.	*Vend.* 2.	*Sam.* 3.
Amſterdam.	. . . .	55. 5 8e. ½	55. 5 8e. ½
Londres. .	. . . .	32 . . .	32 .
Hambourg.	. . . .	173 ¾ . .	173 ¾ . .
Madrid. .	FESTE.	15 4 6. .	15 4 6. .
Cadix. . .	. . . .	15 2 . .	15 2 . .
Livourne. .	. . . .	96 ¼ . .	96 ¼ . .
Lyon, P. .	. . . .	3 8e. pte.	3 8e. pte.

§. II.

NAVIRES *en armement.*

DE NANTES, *le* 25 *Avril* 1766.

Les Navires Français le *Mercure*, de 300 tonneaux, Capitaine *Perron*; la *Jeune Louiſe*, de 300 tonneaux, Capitaine *Horiaque*; la *Roſalie*, de 120 tonneaux, Capitaine *Mary*; & le St. *Michel*, de 300 tonneaux, Capitaine *Cazal*, ſont en charge en ce Port; le 1er. & le 4e. pour le Port-au-Prince, le 2e. pour la Martinique, & le 3e. pour la Guinée.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 4 Navires Étrangers, ſçavoir, l'*Amitié*, Capitaine *Laus Theunis*, pour Amſterdam; l'*Harmonie*, Cape. *Daniel Ruſchmeyer*, & la *Sophie*, Capitaine *Arff Von Aſen*, pour Bremen, & le St. *Joſeph*, Capitaine J. *de Goiria*, pour Bilbao.

FINANCES.

§. I.

EXPLICATION *de la forme dans laquelle ſe fera l'emprunt d'un million cinq cent mille livres ſt. arrêté pour l'année* 1766.

EXTRAIT *des Délibérations de la Chambre des Communes du* 21 *Av.* 1766.

ARrêté que pour aider à former le ſubſide accordé au Roi, on levera de la maniere ſuivte. la ſomme de 1500000 ℔ ſt. ſçavoir, 900000 ℔ ſt. par des annuités à 3 p ⅌ dont l'intérêt commencera à courir du 5 Janvier dernier. Et 600000 ℔ par une loterie compoſée de 60000 billets.

Que chaque billet blanc ſera un effet de la valeur de 6 ℔.

Que leſdits billets blancs, ainſi que les lots, rapporteront auſſi un intérêt de 3 p ⅌, mais qui ne commencera à courir qu'au 5 Janvier 1767.

Que toutes leſdites annuités ſeront tranſportables à la banque d'Angleterre.

Qu'elles ſeront payées par demi-années le 5 Juillet & le 5 Janvier, ſur le produit du fonds d'amortiſſement; que la ſomme de toutes ces annuités ſera ajoutée au capital des autres annuités à 3 p ⅌ qui ont été conſolidées, c'eſt-à-dire, réunies en un ſeul & même fonds par différens actes paſſés dans les vingt-cinquiémes & vingt-huitiémes années du regne du feu Roi & autres ſubſéquens, & ſera auſſi rachetable par le Parlement.

Que chaque perſonne qui voudra prendre un intérêt dans la ſuſdite ſomme de 900000 ℔, acquérra auſſitôt qu'elle aura payé les 15 p ⅌, arhes dont il va être parlé, le droit d'avoir pour chaque ſomme de 60 ℔ ſt. par elle apportée, c'eſt-à-dire, pour le payement de 4 ſommes de 15 ℔ quatre billets de la ſuſdite loterie, en ne donnant que 10 ℔ pour chaque billet. (*)

Que chacun de ces ſouſcripteurs ſera obligé de déporter à la caiſſe de la banque d'Angleterre, au 8 Mai prochain, au plus

(*) Ils ſont ſur la place à 11 l. 15 ſ. 6 d.

tard, autant de ſommes de 15 ℔ qu'il voudra prendre d'actions, de chacune deſquelles ſommes de 15 ℔ il lui ſera tenu compte ſur le payement du prix de l'action, cette ſomme de 15 ℔ devant ſervir d'arhes ou de ſureté des autres payemens qui reſteront à faire aux termes ci-après marqués, ſçavoir.

Sur les 900000 ℔.

10 p ⅝ au 8 Juin prochain au plus tard.
10 p ⅝ au 15 Juillet prochain, *idem.*
15 p ⅝ au 15 Août prochain, *idem.*
15 p ⅝ au 15 Septembre prochain, *idem.*
15 p ⅝ au 15 Octobre prochain, *idem.*
20 p ⅝ au 15 Nov. prochain, *idem.*

Sur la Loterie.

25 p ⅝ au 20 Juin prochain au plus tard.
35 p ⅝ au 15 Juillet prochain, *idem.*
40 p ⅝ au 15 Septembre prochain, *idem.*

Que tout l'argent qui ſera reçu par la caiſſe de la banque, ſera porté à l'Échiquier d'où il ſera tiré dans les temps néceſſaires pour ſatisfaire aux ſervices donnés par la chambre, dans la préſente ſeſſion du Parlement.

Qu'il ſera alloué à chaque ſouſcripteur qui aura payé comptant, la totalité de l'intérêt qu'il aura attention de prendre dans les ſuſdites annuités de neuf cent mille livres avant le 13 Octobre prochain au plus tard, & relativement à la loterie, avant le 14 Juillet prochain, un intérêt par forme d'eſcompte à 3 p ⅝, de la ſomme par laquelle il aura ainſi rempli ſa ſouſcription, lequel intérêt ſe comptera du jour où il aura fait ſon payement juſqu'au 15 Novembre prochain, relativement au capital des neuf cent mille livres, & juſqu'au 15 Sep. prochain, relativement à la loterie.

Le fonds d'amortiſſement eſt chargé par la Chambre du payement des intérêts de ces deux parties du nouvel emprunt, & ce qu'il avancera pour cet objet lui ſera remplacé par le ſurplus que produira le nouvel impôt que la Chambre a établi le même jour ſur les maiſons & fenêtres, quand cet impôt aura ſatisfait aux charges de deux autres impôts ſur le même objet que la Chambre a ſupprimés dans la même ſéance. Le nouvel impôt ne commencera à avoir lieu qu'au 10 Octobre prochain.

Il faut ſçavoir que le dernier des deux impôts ſur les fenêtres, ne rendait pas aſſez pour payer les annuités auxquelles il était affecté, & que tous les ans le fonds d'amortiſſement ſubvenait à ſon deficit. La principale différence qui eſt entre le nouvel impôt & les deux anciens, c'eſt que les maiſons à 7 fenêtres ne le payaient pas, & qu'elles payeront celui-ci; de ſorte qu'il n'y a plus de maiſons exemptes que celles qui n'ont pas plus de 6 fenêtres. Le Gouvernement ſe flate que la 7^e. fenêtre rapportera plus de 30000 ℔ ſterl.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Mai.
Iſſaly,	3^e.	J.	9
Deſchamps,	5^e.	J.	9
Guidy,	34^e.	L. p. M. t.	9
De Montal,	46^e.	M.	9
Duval,	63^e.	M.	9

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Mai. 1766.	*Jeudi 1^er.*	*Vendredi 2.*	Samedi
Ac. des Indes.	. . . . .	1350. 52 ½ . .	1360 . .
Emp. de la Com.	. . . . .	414	. . . .
Prom. à 5 p ⅝.	. . . . .	17	. . . .
Prom. à 4 p ⅝.	. . . . .	36 ½ 37. 37 ½ 37	37 . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	995 92 ½ . .	992 ½ 91
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	12	18 ½ . .
3^e. Loterie.	. . . . .	23	23 . .
Annuités.	. . . . .	427	428 . .
Coup. d'An.	. . . . .	82 ½	82 ½ . .
Emp. de 50 mil.	FESTE.	19. 21 ½ 5^m. .	19. 20 ½
Emp. de 30 mil.	. . . . .	24 ½	24 ½ . .
Col. 1759.	. . . . .	. . . . .	. . . .
Canada.	. . . . .	31. 30 ½ 33 10^m	31. 30 ½
4^e. L. Epoques.	. . . . .	10^e. 22 . . .	. . . .
Nouette.	. . . . .	. . . . .	. . . .
CONTRATS.			
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	. . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . .
3 p ⅝ ſur les Cui.	. . . . .	. . . . .	. . .

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſ

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S^t. Mich

N°. 34

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1766. Du Mardi 29 Avril.

AGRICULTURE.

§. I.

SUITE *de l'amélioration des terres par l'Anonyme* (*).

SI l'on veut que les terres que l'on met dans la classe des médiocres & des mauvaises, se ressentent efficacement, non seulement des engrais dont j'ai parlé ci-devant, mais encore des soins d'un sage cultivateur, il faut raisonner sur les causes qui les ont rendues & qui les entretiennent telles. Si ces terres étaient rares en France, ce ne serait pas la peine de s'en occuper principalement : mais loin de cela, elles en composent au moins la moitié. On s'en convaincra facilement en jettant les yeux sur l'immensité de terres qui ne rapportent que médiocrement, & en les réunissant à celles qui sont incultes, on verra que chaque Province en fournit assez de cette espèce pour que ma combinaison soit admise. Ce serait donc un très-grand bien pour l'État, puisque ce serait un moyen sûr de fixer plus de peuple dans les campagnes, de travailler à l'amélioration de ces terres.

Ces terres, ou sont en plateaux faisant sommets de montagne, ou sont en coteaux plus ou moins escarpés. Les terres en plateaux sont dans des endroits, assez fournies de matieres végétale, pour se maintenir par les soins ordinaires : dans d'autres, la charrue rencontre des sommets ou monticules particuliers, connus dans les campagnes sous le nom d'*arroureaux*. C'est à la multitude de ces monticules qu'est due la médiocrité du terrein. Là toute espèce de grain n'y vient jamais bien. Il leve mal, d'abord, parce que le mélange de la terre y est mauvais. Dans le printemps non-seulement les rosées y manquent, mais les pluies ne font qu'y glisser ; de sorte que le soleil venant à prendre de la force, surprend ces plantes faibles & débiles par sa chaleur, en même-temps qu'il échauffe ces monticules, dont l'effet alors est d'opérer sur les racines ce que le soleil fait sur ce qui est hors de terre. Ce sont donc autant d'endroits où la plante avorte, où elle reste clairement plantée, & qui, au temps de la récolte, ne donne que peu de paille & de grain. Les terres en coteaux sont encore plus généralement mauvaises. La raison en est qu'étant exposées, à tous les labours, aux pluies orageuses du printemps, de l'été, de l'automne, depuis un temps immémorial, elles ont perdu chaque fois plus qu'elles n'ont reçu ; de sorte que la charrue est obligée de mordre chaque année sur la terre originaire, & d'amener à la superficie un

(*) L'Anonyme qui nous a communiqué ses idées générales sur les quatre principales branches de l'agriculture, a bien voulu entrer dans les détails nécessaires sur chacune de ces branches. Il vient de nous envoyer la suite de la premiere partie de son mémoire sur l'amélioration des terres, & nous avons lieu de croire qu'il voudra bien continuer à donner aux Agriculteurs des leçons qu'il a puisées dans la saine pratique, & justifiées par de longues expériences. V. les Gazettes numéros 14, 23, 24 & 25.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tuf fort pierreux, mêlé de différentes ſortes de terres, ſuivant les cantons, peu propres, ou même très-contraires à la végétation.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

Prix du grain à Londres.

Le froment a valu le 12 Avril 1766, de 31 à 33 ℔ le quarter, peſant 472 liv. de 16 onces; la dreche, de 28 à 32 ℔; le ſeigle, de 24 à 25 ℔; l'orge, de 22 à 24 ℔; l'avoine, de 13 à 18 ℔.

PRIX *du quintal de Laine pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Soiſſons, brute, depuis 80 juſqu'à 110 ℔; filée, depuis 190 juſqu'à 300 ℔; — *Amiens*, brute, depuis 75 juſqu'à 174 ℔; filée, depuis 150 juſqu'à 358 ℔; — *Tours*, brute, depuis 80 juſqu'à 192 ℔; filée, depuis 150 juſqu'à 320 ℔; — *Metz*, brute, depuis 100 juſqu'à 140 ℔; filée; depuis 130 juſqu'à 350 ℔; — *Champagne*, brute, depuis 90 juſqu'à 170; filée, depuis 150 juſqu'à 450 ℔.

PRIX *du quintal de Lin pendant le mois de Mars dernier dans les Généralités de*

Soiſſons, commun, depuis 50 juſqu'à 110 ℔; fin, depuis 70 juſqu'à 150 ℔; — *Amiens*, commun, depuis 16 juſqu'à 150 ℔; fin, depuis 36 juſqu'à 500 ℔; — *Tours*, commun, depuis 24 juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 33 ℔ 6 ß juſqu'à 150 ℔; — *Metz*, commun, depuis 56 juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 80 juſqu'à 160 ℔; — *Champagne*, commun, depuis 51 juſqu'à 325, fin, depuis 75 juſqu'à 450 ℔.

PRIX *du quintal de Chanvre pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Soiſſons, commun, depuis 30 juſqu'à 55 ℔; fin, depuis 45 juſqu'à 75 ℔; — *Amiens*, commun, depuis 25 juſqu'à 50 ℔; fin depuis 36 juſqu'à 70 ℔; — *Tours*, commun, depuis 10 juſqu'à 50 ℔; fin, depuis 20 juſqu'à 100 ℔; — *Metz*, commun, depuis 30 juſqu'à 75 ℔; fin, depuis 50 juſqu'à 90 ℔; *Champagne*, Commun, depuis 19 juſqu'à 150 ℔; fin, depuis 25 juſqu'à 300 ℔.

PRIX *du quintal de Fer pendant le mois de Mars dans les Généralités de*

Soiſſons, depuis 15 juſqu'à 22 ℔ 10 ß; — *Amiens*, depuis 16 ℔ 5 ß juſqu'à 20 ℔; — *Tours*, depuis 15 juſqu'à 25 ℔; — *Metz*, depuis 12 ℔ 10 ß juſqu'à 20 ℔; — *Champagne*, depuis 11 juſqu'à 20 ℔.

DE ROUEN, *le 19 Avril 1766.*

Prix des Cotons, Laines & Toiles.

Coton de la Guadaloupe, de 170 à 180 ℔ le *cent*; — d°. de S^t. Domingue, de 185 à 200 ℔; d°. de Marignan, de 235 à 240; d°. d'Acre, de 150 à 155 ℔; d°. de Salonique & de Smyrne, de 147 ℔ 10 ß à 150 ℔; d°. de Cayenne, ſans prix fixe; d°. filé de Jeruſalem, 44 ß la *liv.* d°. de Java, 3 ℔; d°. Tutucorin, de 4 ℔ 15 ß à 5 ℔; d°. de Baza & de Surate, ſans prix fixe; — laines d'Autriche, de 100 à 120 ℔ le *cent*; d°. de Berry, de 45 à 50 ß la *livre*; — agnelins du Berry, de 34 à 36 ß; d°. de Sologne, de 28 à 30 ß; — laines de Champagne, de Carmenie rouge & blanche, & grand albaraſin, ſans prix fixe; d°. de Vigogne, 9 ℔; d°. prime de Segovie, de 4 ℔ 5 ß à 4 ℔ 10 ß; d°. Segovienne, de 3 ℔ 18 ß à 4 ℔; d°. ſoria, 3 ℔ 17 ß; d°. Caſſere, de 3 ℔ 6 ß à 3 ℔ 8 ß; d°. Moulins, 3 ℔ 11 ß; d°. agnelins de Segovie, de 100 à 115 ℔ le *cent*; — toiles blancards en écru, les 100 aunes, 163 ℔; d°. blanches, les 111 aunes du crochet, 170 ℔.

§. II.

SUITE *des prix d'Agriculture diſtribués par le Bureau de Sens.*

Un patriote également recommandable par ſes talens & par ſon amour pour le bien public, avait propoſé un belier de Flandres de cinquante à ſoixante livres à celui des Habitans des Paroiſſes de St. Savinien, Maillot, St. Denis, St. Clément, Voiſnies, Grou, Colmiers, Paron & Villeperot, qui aurait à la St. Jean derniere le plus beau troupeau de brebis & de moutons les mieux portant d'une qualité ſupérieure & du lainage le plus fin.

Le Bureau avait arrêté que pour adjuger le prix, il faudrait qu'il ſe préſentât au moins ſix concurrens dans l'étendue de ces Paroiſſes, & que chacun n'eût pas moins de cinquante brebis, au-

cunés de ces Paroiſſes n'a concouru ; en conſéquence le prix a été remis avec les mêmes conditions à la ſéance de cette année 1766, a mérite égal la plus grande quantité aura la préférence. La Société regrette de ne pouvoir nommer ce genereux citoyen, mais elle eſt forcée de ſe rendre a la loi rigoureuſe qu'il lui impoſe.

Ce même citoyen deſirant exciter de plus en plus l'induſtrie & l'émulation des Cultiv. avait propoſé dès l'année derniere un prix à celui des particuliers qui tiennent des prés d'abreuvoirs dans l'étendue des Paroiſſes de St. Nicolas, S. Prigts, S. Paul, St. Cartault & St. Savinien-les-Sens, & de celle de Maillot, qui juſtifieraient à la St. Jean derniere, avoir le pré le plus uni, le mieux coupé pour l'irrigation, & le plus net de mauvaiſes herbes. La Société avait arrêté que pour prétendre au prix, il faudrait au moins avoir un arpent de pré en une ſeule piéce. Aucun des Hab. de ces Paroiſſes ne s'eſt préſenté pour concourir ; en conſéquence ce prix eſt remis à la prochaine diſtribution, ceux qui concourreront donneront leur nom, tenans & aboutiſſans de leur pré dès le 15 Mai prochain à MM. les Curés de leur Paroiſſe qui les enverront au Sécretaire de la Société. Fin.

COMMERCE.

§. I.

DE LONDRES, *le* 15 *Avril* 1766.

COURS DU CHANGE.

A Mſ. à 2 uſ. ½ 34, 11 ; — d°. à vue 34, 7 ; — Hamb. à 2 uſ. 34, 7 ; — Paris à 1 jour de date, 31, 7 8^e^. — d°. à 2 uſ. 31, 5 8^e^. — Bordeaux, 31 ¼ ; — Cadix, 39, 7 8^e^. — Liſbonne, 6 ⅛ à ¼ ; — Livourne, 50 7 8^e^. à ¾.

PASSAGE DU SUND.

Il eſt paſſé par ce Détroit du 26 Mars au 8 Avril 1766, quarante-huit Navires partis d'Amſterdam, dont 37 deſtinés pour la mer Baltique, 8 pour Dantzick & les 3 autres pour Copenhague, Stockolm & Riga ; — 8 Navires deſtinés pour Amſterdam, dont 4 partis de Dantzick, 2 de Stetin & 2 de Copenhague & de Colberg ; — 13 ſortis des Ports d'Angleterre, ſçavoir, 8 de Newcaſtle dont 6 pour la mer Baltique & 2 pour Dantzick ; & 5 de Londres dont 4 pour Dantzick & 1 pour la mer Baltique ; 2 dont l'un parti de Marſtrand pour Weſterwick, & l'autre de Stetin pour Londres ; — 5 partis de Bordeaux, dont 3 pour Dantzick, 1 pour Stetin & 1 pour Lubeck ; 3 de Cette pour Stetin, 1 de Bayonne pour Konigſberg & 1 de Rouen pour Copenhague ; — 2 partis, l'un de Lubeck & l'autre de Carelshaven pour Bordeaux.

Récapitulation. Il eſt paſſé du 26 Mars au 8 Avril 1766, par le Détroit du Sund, de la HOLLANDE, 48 Vaiſſeaux d'exportation & 8 d'importation ; — de l'ANGLETERRE, 13 d'exportation & 2 d'importation ; — de FRANCE, 10 d'exportation & deux d'importation.

DE BORDEAUX, *le* 19 *Avril* 1766.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 15 au 17 Avril 2 Navires venant des Colonies, ſçavoir, le *Prince Noir*, de 80 tonneaux, Capitaine *Gellineau*, parti de S^t^. Domingue ; & la *Princeſſe des Landes*, de 150 tonneaux, Capitaine *Jaullery*, parti du Cap dans le mois de Février, chargés de marchandiſes des Colonies pour différens Particuliers & Commerçans de Bordeaux.

Il eſt outre cela arrivé dans ce même Port 17 Navires, dont un venant de Corck avec du bœuf & du beurre ; 1 de Dublin avec du charbon de terre, 2 de Chriſtauzand avec du fer, du bois & des planches de ſapin, 1 d'Albourg avec du bois de merrein, 1 de Flenſbourg avec du fer blanc, du cuivre, de l'azur & d'autres marchandiſes, 3 de Redon avec de la toile, du fer & de l'amidon, 1 de Hambourg avec du cuivre, du fer & diverſes marchandiſes ; 1 des Sables d'Olonne avec du bois & de l'amidon ; 1 de Breſt avec des peaux & de la fayance, & 5 de Nantes avec de la toile, de l'indigo & diverſes autres marchandiſes.

Prix courant des denrées de l'Amérique, le 19 Avril.

Le ſucre blanc 2^e^. ſorte, de 49 à 51 ℔ le *quintal* ; 3^e^. ſorte, de 45 à 47 ℔ ; blanc commun, de 40 à 42 ℔ ; petit commun, de 35 à 37 ℔ ; tête, de 28 à 30 ℔ ; ſucre brut de Leogane, de 26 à 27 ℔ ; du Cap, de 25 à 26 ℔ ; de S^t^. Louis, de 23 à 24 ℔ ; de la Martinique, de 21 à 23 ℔ ; — café Mar-

tinique nouveau fin, de 16 ß 6 ds à 17 ß la *livre*, dito marchand, 15 ß 6 ds; dito vieux, de 14 ß 6 ds à 14 ß 9 ds; café de S^t. Domingue nouveau fin, de 14 ß 6 ds à 15 ß; dito marchand, 13 ß 6 ds; dito inférieur, 12 ß 6 ds; — indigo bleu & violet, 8 ℔ 10 ß la *livre*; melé, de 6 ℔ 10 ß à 6 ℔ 15 ß; cuivré fin, de 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 15 ß; dito marchand, 4 ℔ 10 ß; dito inférieur, 4 ℔; — coton de S^t. Domingue, 157 ℔ le *quintal*; dito de la Martinique, 145 ℔; — gingembre gris, 24 ℔; — canefice, 17 ℔; — cuirs tanés 50 ℔; dito en poil, 10 ℔; — gingembre confit, 25 ß la *livre*; — citrons confits, 18 ß; — rocou, 24 ß; — cacao de la Martinique, 13 ß 6 ds; — amidon, 25 ℔ le *quintal*; fer aſſorti de Suéde, 17 ℔; plomb en ſaumon, 25 ℔; les eaux-de-vie valent 120 ℔ les 32 veltes, & ſont fort demandées.

De Nantes, *le 19 Avril 1766.*

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 11 au 18 Avril un Nav. Français & 5 Étrangers, ſçavoir, la *Conſtance*, Capitaine *Guenichon*, allant en Guinée; la *Demoiſe le Marie*, Capitaine *Barent Applboom*, allant à Uddewall avec du vin d'Amont & de Bordeaux, du ſyrop & du vinaigre; l'*Immaculée Conception*, Capitaine *J. B. Erano*, allant à S^t. Sebaſtien avec du froment & de la fayance; l'*Anna Jacoba*, Capitaine *Markus Roelandſes*, allant à Middelbourg; la *Jeune Dame Catherine*, Capitaine *Dirk Albert Wiſer*, allant à Lubeck avec du vin, de l'eau-de-vie, de l'huile & du vinaigre; la *Sainte Barbe*, Capitaine *André de Leyo*, allant à Bilbao avec de la chandelle, des peaux de veau, des toiles, des mouchoirs & diverſes marchandiſes d'épicerie de clincaillerie.

Arrivée *de Navires.*

Le Navire le *Duc d'Aiguillon*, venant du Cap, eſt arrivé à Paimbeuf. Du 11 au 18 Avril, il eſt entré au Port de Nantes 8 Navires Français & 5 Étrangers, ſçavoir, la *Sophie*, Capitaine *P. Tallence*, venant d'Arcanſon, avec de la reſine; la *Marie Perrine*, Capitaine *Jerome Grunen*, venant de Roſcof avec du lin non peigné; la *Notre-Dame*, Capitaine *Ant. Ricard*, venant de Libourne avec du vin, du bois de merrein, de l'eau-de-vie d'Andaye & des bouchons de liege; le S^t. *Jean*, Capitaine *Ant. Cadon*, venant de Bayonne avec de la reſine, des planches de pin, du vin, des jambons & des olives; l'*Angelique*, Capitaine *J. Liſcouet*; & la S^te. *Anne*, Capitaine *J. Kmer*, venant de l'Orient avec du thé, du café, des bouchons de liége, de l'eau-de vie d'Andaye & de la porcelaine; le *François Michel*, Capitaine *Pierre Nolan*; & l'*Aimable Berger*, Capitaine *Emanuel Berger*, venant de Bordeaux avec du vin, du drap de Carcaſſonne, des bonnets de laine, de la laine en rame, de l'huile d'olive, du verdet, des jambons, des capres, des amandes, des cendres gravelées & des olives; la *Sophie Magdelaine*, Capitaine *Arff Von Aſen*; l'*Elizabeth Marguerite*, Capitaine *Everdt Hillers Junior*; & l'*Harmonie*, Capitaine *Daniel Ruſchmeyer*, venant de Bremen; le premier ſur ſon leſt & les deux autres avec du vin de Bourgogne, de la bierre, du bray gras, du goudron & de la laine; la *Concorde*, Capitaine *Huyte Siebrants*, venant de Bordeaux avec 450 bariques de bierre; & les *Quatre Pêcheurs*, Capitaine *Jan Symons de Haan*, venant de Riga avec des mâts, des matéreaux, des avirons, des planches de ſapin & des pilliers de bois de chêne.

De Barfleur, *le 17 Avril 1766.*

Le Navire Anglais *The Polley*, Capitaine *Georges Fockard*, chargé de 100 tonneaux de potaſſe pour Londres, eſt ſorti de ce Port le 15 Avril. Ce Navire a été jetté ſur ces côtes le 8 Février dernier par un coup de vent de Nord Eſt qui l'accablait depuis trois ou quatre jours; de ſorte qu'il ne pouvait porter de voiles, & qu'il a été forcé de quitter la rade de Douvres après y avoir caſſé ſon grand cable. Il n'a pu alors regagner la cote d'Anglet. & la barre du Gouvernail s'étant briſée, & n'ayant pu être racommodée en mer à cauſe de la tempête, le bâtiment & l'équipage couraient un danger évident, ſi on ne leur eût donné les ſecours les plus prompts & les plus efficaces, au moment qu'ils étaient prêts à faire côte ſur des rochers. Le premier & le ſecond Capitaines ne ſe trouvaient point à bord,

parce qu'ils étaient deſcendus à terre à Douvres pour y prendre des vivres, & n'avaient pu rejoindre leur bâtiment par rapport à la tempete. Le reſte de l'équipage compoſé de huit hommes, s'eſt vu réduit à 8 à 10 liv. de bœuf ſalé, 2 ou 3 liv. de pain, un fromage & 8 pots d'eau pour toute nourriture pendant cinq jours. Le Capitaine eſt venu rejoindre ſon Navire, qui heureuſement n'a ſouffert aucun dommage, non plus que la cargaiſon.

Il eſt entré dans le Port de Barfleur du 7 au 16 Avril 10 à 12 barques venant de Dieppe ſur leur leſt afin de prendre leurs vivres, filets & ſel néceſſaires pour la pêche du Maquereau qu'elles feront dans le mois prochain.

De la Rochelle, *le 19 Avril 1766.*

Départ *de Navires.*

Les Navires la *Fauvette*, Capitaine *Hardy*, & la *Mariette*, Capitaine *Delouche*, ont mis à la voile, le premier pour la côte de Guinée & le ſecond pour S^t^. Domingue.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce même Port du 14 au 17 Avril les Navires le *Guerrier*, Capitaine *Leboux*, venant de la Louiſiane avec 24 bariques, 2 tierçons, 4 quarts d'indigo; 2 bariques de riz, 9 bariques de jus de citrons, 17 boucauts, 4 bariques, 214 balles 17 balots, 5 paquets de pelleterie; 23 cuirs en poil & 190000 liv. de bois de campêche, & l'*Aimable Marguerite*, Capitaine *Giraud*, venant de la Martinique avec du cacao, du ſucre terré & du café.

Prix de quelques denrées.

Le prix des ſels eſt tombé, celui de Ré vaut 730 ℔; le chaudiere de Seudres, 750 ℔ & le blanc 760; — l'eau-de-vie vaut à Coignac 112 ℔; celle d'Oleron, 95 & 96 ℔; celle de Seudres, 98 ℔; celle de Ré 100 ℔; celle de la Rochelle, 93 & 94 ℔; — le ſucre brut vaut de 20 à 29 ℔, ſuivant la qualité; le blanc 3^e^. ſorte, de 45 à 47 ℔; les autres qualités à proportion; le ſyrop 10 ℔.

Suite *des Manufactures d'Amiens.*

Les Fabricans ſe trouvaient gênés par des réglemens qui déterminaient la largeur des étoffes, lorſque le Conſeil jugea à propos de lever cet obſtacle. Il fit venir pour cet effet à Amiens, au commencement de 1763, des étoffes d'Angleterre de l'eſpèce de celles qu'on fabrique à Amiens & d'autres eſpèces, afin qu'on pût les imiter. L'ouverture des ballots fut faite à la Chambre de commerce en préſence des Syndics & des Fabricans les plus expérimentés. On dreſſa des Procès verbaux qui faiſaient connaître la qualité des laines, leur filage, le nombre des fils employés dans la fabrication, la largeur de l'étoffe, le poids, ſon prix ſoit pour le Fabriquant, ſoit pour le Commerçant, tous les apprêts donnés. On attacha des échantillons d'une aune de chaque eſpèce d'étoffe dans les halles (a) où les Fabricans viennent continuellement marquer, voir & acheter des étoffes. On donna des échantillons à tous ceux qui en demanderent. L'arbitrage des largeurs (proportionnées cependant au nombre des fils qui pouvaient en promettre la bonne fabrication) fut permis par un Ordonnance du 13 Sep. 1763.

La plupart des Fabricans ſentirent tout l'avantage qu'on pouvait tirer d'une pareille permiſſion, mais l'inconvénient des Communautés établies, a détruit, ou du moins beaucoup altéré le germe qui devait produire la richeſſe du Fabriquant & augmenter la conſommation. Les Gardes-Jurés ont regardé cet arbitrage dans les largeurs comme une ruine prochaine de leur manufacture, & ont prétendu y entrevoir un prétexte à la fraude. Cette idée était d'autant plus mal fondée que l'arbitrage n'avait été accordé qu'en proportion des fils néceſſaires. Au reſte, perſonne n'ignore que les moyens de faire une bonne fabrication, doivent être ſubordonnés à l'eſpèce des matieres d'où a dépendu la plus ou la moins grande fineſſe des fils qu'elles ont produits. Le Fabriquant voit d'un coup d'œil, ſur les matieres qu'il doit employer, le compaſſement des rots, & le nombre des fils néceſſaires à ſon étoffe. Il paraîtrait donc à propos de ne le point gêner dans cer-

(a) *Ils y ſont encore.*